Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 17

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — Ensuite de promotion, de démission ou d'expiration de fonctions, les postes suivants d'instituteurs ont été mis au concours : Noréaz, Torny-le-Grand, Massonnens, Ursy, Forel, Font, Progens, Montet, Autigny, Bussy et Delley. Il en est de même des postes d'institutrices de Prayoud, Montagny-la-Ville, Gletterens et La Joux.

— M. l'abbé Paul Blanc, vicaire de Carouge, a été nommé professeur à l'Ecole secondaire de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

— Dans ses séances du 9, du 12 et du 16 octobre dernier, le Conseil d'Etat a appelé M. Jean Berchier, actuellement professeur à l'école secondaire professionnelle des garçons de Fribourg, au poste de professeur au Technicum. — De plus, il a nommé :

— M. J. Gorgolewski, de Kreslice (Pologne), assistant à l'Institut de physiologie de l'Université. — M. Régli, Oscar, d'Unterhallau (Schaffhouse), assistant à l'Institut de botanique de l'Université. — M. Chatton, Maxime, à Fribourg, chef de l'atelier de mécanique de l'Institut de physique de la Faculté des sciences. — M. Gumy, Roger, à Fribourg, préparateur à l'Institut de physique. — Mlle Husi, Agnès, à Wangen (Soleure), institutrice aux écoles primaires allemandes de la Ville de Fribourg. — Mlle Pittet, Claire, à Grandvillard, institutrice à l'école moyenne-mixte de Grandvillard. — M. Dévaud, Amédée, à Sorens, instituteur à l'école des garçons de Noréaz. — M. Michel, Alphonse, à Villarlod, instituteur à l'école mixte de Villarlod. — M. Risse, Jean, à Pont-la-Ville, instituteur à l'école primaire de La Roche. — M. Joseph Abriel, à Portalban, instituteur à l'école des garçons à Massonnens. — M. Auguste Chatton, à Romont, instituteur à l'école mixte de Forel. — M. Alphonse Pauli, à Progens, instituteur à l'école mixte d'Ursy. — M. Cyrille Wicht, à Autigny, instituteur à l'école des garçons de Torny-le-Grand. — Mlle Léontine Bonny, à Estavayer-le-Lac, institutrice à l'école des filles de Montagny-les-Monts. — Mlle Angèle Ducarroz, à Noréaz, institutrice à l'école des filles de Cousset. — Mlle Julienne Ridoux, à Corminbœuf, institutrice à l'école des filles de Vuisternens-devant-Romont.

— Dans sa séance du 16 octobre, le Conseil d'Etat a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de

M. le Dr César Gerini de ses fonctions d'assistant de l'Institut d'hygiène et de bactériologie.

— Il a fixé la délimitation du cercle régional de l'école ménagère de Marsens. Ce cercle comprend les communes de Marsens, Vuippens, Echarlens, Sorens, Gumefens et Avry-devant-Pont.

— Il a rattaché les communes d'Estavayer-le-Gibloux, Villarsel-le-Gibloux et Villarlod au cercle régional de l'école ménagère d'Orsonnens.

— Les examens annuels de l'Ecole de laiterie de Pérolles ont eu lieu le 16 octobre dernier, en présence de M. Python, directeur de l'Instruction publique, et de la commission administrative de la Station laitière.

Les cours de l'année scolaire 1908-1909 ont été fréquentés par dix-neuf élèves ; six d'entre eux ont suivi le cours annuel, six, les cours semestriels et sept, les cours temporaires.

Des diplômes de fin d'apprentissage ont été délivrés à MM. Edouard Andrey, d'Oberschrot (Fribourg) ; Félicien Grangier, de Montbovon (Fribourg) ; Aram Gredzeloff, de Tiflis (Russie) ; Arsène Lachat, de Roche d'Or (Jura bernois) ; Robert Momdjian, d'Erzeroum (Turquie) ; Adolphe Neuhaus, de Planfayon (Fribourg).

Le prix offert par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande au meilleur élève a été décerné à M. Arsène Lachat.

Les examens se sont passés à l'entière satisfaction des personnes présentes et ont témoigné chez les élèves de solides connaissances dans la technique laitière.

Un nouveau cours annuel et semestriel s'ouvrira le 3 novembre prochain.

— Le jeudi 14 octobre, a eu lieu l'inauguration de la maison d'école de Montet, dans la Broye. M. Rouge, révérend curé de la paroisse, a procédé à la bénédiction des locaux.

Au banquet qui a suivi la cérémonie, M. Michaud, géomètre, a, au nom des autorités locales, porté le toast aux invités. Il a relevé notamment les mérites de l'architecte, M. Spielmann, des entrepreneurs, des ouvriers et de tous ceux qui ont coopéré à la construction du nouveau bâtiment scolaire.

M. Python, conseiller d'Etat, a remercié et félicité la commission de bâtisse, les conseils et les assemblées des deux communes de Montet et de Frasses, qui composent le cercle scolaire. Le nouvel édifice est établi avec un confort dépassant les exigences qu'avait formulées la Direction de l'Instruction publique. Il demeurera comme un monument de la clairvoyance,

de sesprit de sacrifice et, en quelque sorte, de l'audace de la gétucation actuelle.

Le district de la Broye, a ajouté M. Python, occupait autrefois le premier rang dans le canton pour l'instruction populaire. Il s'est laissé devancer. La place d'honneur revient aujourd'hui à la Gruyère, où la fréquentation scolaire offre cependant de grandes difficultés. A quelle cause attribuer le succès étonnant obtenu par la contrée montagneuse? Aux méthodes recommandées par la Commission des études, qui sont observées en Gruyère depuis plus de vingt ans et dont M. Currat, inspecteur, est aujourd'hui le propagateur aussi avisé que zélé.

Ont parlé ensuite : M. Corboud, préfet; M. Barbey, ancien inspecteur scolaire, chef de service à l'Instruction publique; M. Spielmann, architecte; M. l'abbé Rouge.

On a évoqué dans cette partie oratoire la mémoire de deux grands citoyens, hommes d'action et d'énergie, qui, chacun dans leur sphère, ont travaillé avec le patriotisme le plus pur et le plus éclairé à la prospérité du canton. L'un s'est consacré tout entier aux progrès scolaires de la jeunesse, et l'autre est mort victime de son dévouement pour l'œuvre de l'orphelinat. MM. Gapany, inspecteur scolaire, et Torche, directeur de l'orphelinat Marini, entouraient M. le Directeur de l'Instruction publique le jour où fut arrêté définitivement le choix de l'emplacement de la nouvelle maison d'école. Ils furent tous deux très satisfaits de la solution adoptée. Leur souvenir était hier présent à toutes les mémoires.

Souhaitons que la journée du 14 octobre soit le point de départ de nouveaux progrès scolaires pour les communes de Montet et de Frasses et le district de la Broye.

Schwyz. — L'Ecole normale de Rickenbach avait perdu son directeur dans des circonstances sur lesquelles il vaut mieux jeter un voile de discrétion. Le Conseil d'Etat vient de repourvoir le poste en nommant M. le professeur Paul Diebolder. C'est un choix excellent. Le zèle religieux, dont l'élu a donné jusqu'ici de nombreux témoignages, fait espérer qu'il mettra au service de la religion et du pays son activité et ses talents. M. Diebolder a été installé par M. le professeur Bommer, directeur de l'Instruction publique. *Ad multos annos!*

France. — A l'occasion de la rentrée des écoles, les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France ont adressé aux catholiques une lettre collective, sur les devoirs et les droits des parents relativement à l'école, et jetant l'interdit sur un certain nombre de livres scolaires à tendances pernicieuses. Ce remarquable document a produit une grande sensation dans les milieux pédagogiques.